

## LES GRÈVES DE 1936-1937 EN COCHINCHINE

Daniel Hémerly, *Révolutionnaires vietnamiens et pouvoir colonial*,  
Paris, Maspero, 1975

[340] Pour *La Lutte*, toute législation du travail qui ne s'accompagnerait pas de liberté syndicale est vouée à rester lettre morte. « Organisation d'abord. Tel est le cri de millions d'ouvriers et de paysans en ce pays <sup>1</sup>. » Entre le projet du ministère et les aspirations populaires, de hiatus est d'ores et déjà patent. Les grèves ne feront que le révéler.

Précisément, les lacunes du programme social des nouveaux responsables de la colonisation poussent les travailleurs vietnamiens à la revendication active, les incitent à opposer à la négation socialiste et officielle de l'existence d'une conscience ouvrière vietnamienne sa manifestation la plus résolue : la cessation du travail. L'ampleur des grèves d'Indochine de 1936 traduit donc, également, les réactions ouvrière à la décision toute coloniale du gouvernement socialiste-radical de dénier une quelconque authenticité au mouvement ouvrier existant. Affirmation d'un prolétariat majeur, elles disent l'anachronisme d'un refus.

Ainsi, le changement de l'équilibre général des forces politiques dans la seconde moitié de 1936 a amené les ouvriers à croire peu à peu au pouvoir de leur propre action. La grève n'est plus seulement nécessaire, elle est encore possible, ses chances de succès immédiats sont devenues une probabilité qui s'impose à la conscience de milliers de coolies, de journaliers ou de travailleurs plus qualifiés. C'est dire la poids des facteurs politiques dans la décision qu'ils vont prendre entreprise après entreprise et dans ce 1936 vietnamien qui éclate à trois mois d'intervalle, et à quatorze mille kilomètres de distance, du « juin » des ouvriers français. Mais ces grèves ne sont pas indifférentes à la conjoncture économique. C'est un fait d'observation que l'emprise des facteurs économiques sur les fluctuations à court terme de la courbe des grèves. Il se vérifie dans le cas indochinois. Insupportable dans le nouveau contexte politique, la condition ouvrière est devenue économiquement intolérable. L'autre grande corrélation historique des grèves est, en effet, l'inflation des prix, lesquels flambent à partir du troisième trimestre de 1936 (voir le graphique B, p, 229). La reprise économique amorcée à la fin de 1934 et la lente ascension des cours du paddy à l'exportation, répercutée sur le marché intérieur, expliquent la brusque ascension des prix de détail visible sur le graphique. L'indice des prix de gros du riz blanc n° 1 est passé à Saïgon de 35 en janvier 1936 à 52 en septembre (contre 41 à la même époque de 1935), 56 en octobre, 63 en novembre, 68 en décembre, 80 en janvier 1937. Parallèlement, un second processus inflationniste, de nature monétaire, est à l'œuvre. La dévaluation de la piastre de 25 à 34 % le 2 octobre 1936, conséquence de la dévaluation Auriol, ramène la monnaie indochinoise à peu près au même niveau que le dollar chinois, le tical ou le yen. Favorable aux endettés, [341] elle comble les vœux des maîtres de la riziculture, des débiteurs et, en général, des exportateurs, mais engage pour de nombreuses années l'Indochine dans la spirale des hausses des prix. Celles-ci sont encore aggravées par le renchérissement des produits importés, à la suite du relèvement général des salaires en France ; évoluant de plus en plus dans l'orbite économique française, l'Indochine paie sa part du prix de 1

---

<sup>1</sup> *La Lutte*, 22 octobre 1936. Cf. aussi 29 octobre 1936.

l'apaisement social en métropole. Après avoir durement subi six années durant les réductions de salaires, salariés et semi-salariés tombent dans les affres de l'inflation, La dévaluation a entraîné immédiatement une vague de spéculation à la hausse, y compris sur les marchandises déjà en stocks <sup>2</sup>. Si l'on en croit *La Lutte* qui dénonce nommément plusieurs grands importateurs de Saïgon, à commencer par le maire Boy Landry, en quelques jours, les dix litres de riz blanc ont augmenté de 25 % au début d'octobre<sup>3</sup>, les cotonnades de 40 % <sup>4</sup>.

Ces chiffres sont grossièrement vérifiés par les indices de coût de la vie calculés par la Statistique générale de l'Indochine pour Saïgon, Le graphique B traduit l'écart grandissant en 1936 entre le niveau stationnaire des salaires et la progression rapide des prix. L'indice du coût de la vie ouvrière, établi par le même service, situe, lui aussi, au quatrième trimestre 1936, l'ouverture des ciseaux <sup>5</sup>.

Les dépenses d'alimentation qui, de l'avis des enquêteurs officiels, absorbent au moins la moitié des revenus ouvriers et les dépenses diverses (habillement, etc.) sont celles qui ont le plus augmenté. La moyenne mensuelle officielle des cours du riz, à Saïgon passe de 4 \$ le quintal en mai 1936 à 5,60 en octobre, soit 40 % de hausse, pour atteindre 7,15 en décembre ; celle de la viande de porc s'élève de 15 \$ le quintal en juillet 1936 à 18 en octobre (+ 20 %), 24 en janvier 1937 <sup>6</sup>. Or, depuis 1934, la divergence va croissant entre le mouvement du salaire et l'indice du coût des produits alimentaires (Voir le graphique B).

À ne considérer que ces statistiques officielles, les salaires avaient [342] jusqu'alors baissé dans des proportions moindres que le prix de la nourriture. À partir de la fin de 1936, ce dernier connaît la progression la plus rapide des trois séries confrontées <sup>7</sup>.

---

<sup>2</sup> En décembre, dans une lettre à *La Lutte*, les employés des Grands Magasins Charner estiment à 2 150.000 \$ le bénéfice spéculatif réalisé en un mois par la société (*La Lutte*, 10 décembre 1936).

<sup>3</sup> *La Lutte*, 8 octobre 1936. À Saïgon, de septembre à la fin d'octobre, les dix litres de riz blanc passent de 0,25-0,28 \$ à 0,50 \$, le mètre de cotonnade de 0,18 \$ à 0,27 \$ (*La Lutte*, 15 novembre 1936). Chiffres que confirme le *Paysan de Cochinchine* qui évalue le 31 décembre 1936 à 40 % la hausse du riz au détail. Les lutteurs réclament le 9 novembre 1936 la création par le conseil municipal d'un comité de lutte contre la vie chère.

<sup>4</sup> *La Lutte*, 15 et 22 octobre 1936.

<sup>5</sup> Cf. tableau 1, p. 142.

<sup>6</sup> Rapport de l'inspecteur des Colonies Tupinier sur les conflits sociaux et la rémunération du travail en Cochinchine, Direction du contrôle, 9 mars 1937.

<sup>7</sup> Ce qui pourrait encore s'exprimer en faisant appel à la notion de pouvoir d'achat alimentaire :  $7 \text{ indice du salaire nominal} \times 100 / \text{indice des prix des produits alimentaires} = \text{indice du pouvoir d'achat alimentaire}$ .

Après avoir atteint un maximum en 1934, l'indice du pouvoir d'achat alimentaire est allé diminuant : 100 en 1931, 11 en 1932, 114 en 1934 (pas de chiffres en 1935), 99 en 1936, 87 en 1937. Au contraire, le coût des produits alimentaires est allé en augmentant depuis la même année 1934 : 100 en 1931, 83 en 1932, 75 en 1933, 65 en 1934, 73 en 1936, 94 en 1937. Ces indices, que nous avons établis sur la base des données fournies par l'Annuaire statistique de l'Indochine, éditions de 1934-1936 et de 1936-1937, sont arrondis à l'unité supérieure ou inférieure. Ils sont valables pour la zone urbaine de Saïgon-Cholon-Giadinh.

TABLEAU 1. INDICE TRIMESTRIEL DES DÉPENSES DE LA CLASSE OUVRIÈRE À SAIGON  
(en piastres, base 100 en 1925)  
1936-1937

	Alimentation	Logement	autres dépenses	Indice général
1936				
1 <sup>er</sup> trimestre	64	99	88	77
2 <sup>e</sup> trimestre	65	98	88	78
3 <sup>e</sup> trimestre	65	98	88	78
4 <sup>e</sup> trimestre	75	99	96	85
1937				
1 <sup>er</sup> trimestre	82	104	98	91
2 <sup>e</sup> trimestre	79	105	99	89
3 <sup>e</sup> trimestre	89	106	99	95

*Annuaire statistique de l'Indochine, 1936-1937, p. 186.*

Ces observations ne sont certes qu'approximatives et l'incertitude des relevés officiels conseille la prudence, d'autant plus qu'il faudrait connaître les quantités effectivement consommées et la répartition des dépenses ouvrières. Mais le pessimisme semble la seule conclusion autorisée par ces données. D'autres indications, aussi fragiles il est vrai, vont dans le même sens. Une estimation effectuée au début de 1937 évalue en moyenne à 28 \$ par mois, dont 11 \$ pour la nourriture, les dépenses minimum d'un coolie marié et père de deux enfants à Saigon, et à 0,54 \$ son salaire journalier nominal, soit 14,50 \$ mensuelles<sup>8</sup>. Elle conclut donc, et pour une période où les salaires ont pourtant assez généralement augmenté, à un déficit permanent. Ces données, qu'il importe cependant de considérer avec quelque prudence, ne sont qu'indicatives, mais elle recourent bien des faits recueillis par *La Lutte*. Une chose est certaine : une misère sans précédent frappe les coolies. *La Lutte* fait état à l'automne de 1936 des budgets de plusieurs coolies. L'un d'eux gagne 40 cents par jour, soit moins de 12 \$ par mois, dont il lui faut déduire 3 \$ pour la location d'une demi-pailote (dépense chiffrée à 5 \$ dans l'enquête citée plus haut). Il lui reste donc une dizaine de piastres pour faire vivre les quatre membres de sa famille<sup>9</sup>. Autres cas dramatiques, celui des cent coolies du Jardin Botanique, qu'expose *La Lutte* en octobre. Ils ne travaillent qu'à tour de rôle, soit quinze jours par mois pour un gain mensuel de 5 \$ ! Encore doivent-ils verser collectivement 10 \$ par quinzaine au *cai*<sup>10</sup>. Dans les campagnes, la misère des paysans pauvres est plus grande encore.

Bien peu, écrit *La Lutte*, ont en réserve quelques litres de riz pour subsister jusqu'à la nouvelle récolte. Presque tous doivent aujourd'hui acheter le riz au détail pour la consommation journalière<sup>11</sup>.

Le paysan qui a encore quatre à cinq mois à attendre avant la nouvelle récolte n'a que la ressource de l'emprunt. Une lecture purement politique des grèves de 1936-1937 s'avérerait donc incomplète. L'espoir suscité par l'avènement du Front populaire, l'effet mobilisateur de la campagne du congrès, le cheminement dans la conscience ouvrière du précédent français, l'exaspération provoquée par la mauvaise volonté du gouvernement général et des employeurs ont donné crédibilité à l'idée de la grève. Les événements économiques viennent en forcer la décision dans le courant d'octobre et de novembre. L'enchérissement subit du coût de l'existence en pleine

<sup>8</sup> Rapport Tupinier, *op. cit.*

<sup>9</sup> *La Lutte*, 15 octobre 1936.

<sup>10</sup> *La Lutte*, 22 octobre 1936.

<sup>11</sup> *La Lutte*, 15 octobre 1936.

reprise économique, l'effondrement de ce qu'il reste du revenu ouvrier réel posent le problème de la défense du salaire minimum en termes d'offensive.

.....  
[346] Le mouvement gréviste au Sud... a peut-être été un peu moins vigoureux qu'au Nord. L'annexe 22 recense 279 entreprises ateliers ou métiers affectés par les grèves entre le 1<sup>er</sup> juin 1936 et le 31 mars 1937. Encore ces chiffres sont-ils vraisemblablement inférieurs à la réalité. Mais ils reflètent assez fidèlement, pensons-nous, la progression de l'action ouvrière. Jusqu'en avril 1937, celle-ci se décompose en trois mouvements successifs. De juin à septembre 1936, les grèves sont peu nombreuses et défensives. De septembre à la fin de février, elles se multiplient et sont offensives : c'est l'apogée du mouvement, mais, dès février, il entre en nette décroissance. À partir de mars, la défensive redevient une nécessité pour faire face aux tentatives du patronat de revenir sur les concessions consenties, les grèves sont moins nombreuses et elles cessent presque totalement en avril.

Les huit grèves de juin, juillet et août 1936 sont similaires par leurs mobiles et leur déroulement à celles des trois années antérieures. Ce sont des mouvements brefs, 24 heures, 48 heures au plus. On fait grève pour deux motifs. Tantôt pour obtenir le paiement du salaire, comme le 6 août à l'imprimerie Testelin, dont les ouvriers n'ont pas été payés en juin et en juillet, ou à l'imprimerie Thanh Thi Mau le 27, ou encore à celle de *La Dépêche d'Indochine* qui a réduit les salaires de ses typographes de 25 %. Soit pour protester contre les brutalités des *cai*. Ainsi à la plantation d'hévéas de Quanloi (Thudaumot)[SPTR], le 27 août, les coolies rouent de coups le *cai* responsable du suicide d'un seigneur et manifestent pour réclamer son déplacement. À la plantation Michelin de Dau Tieng, 200 coolies cessent le travail le 19 pour obtenir le renvoi d'un *cai* particulièrement brutal et l'augmentation de la ration de riz, ou, à défaut, d'être rapatriés au Tonkin et en Annam<sup>12</sup>. Si les succès sont fréquents à Saïgon, 6 sur 8 12 grèves, ils se limitent en général à obtenir le paiement des arriérés de salaires. L'échec des ouvriers des plantations est par contre total. À Dau Tieng, la garde civile et l'administrateur de la province sont intervenus au moment critique, selon la règle en vigueur depuis 1927. Il n'y a pas eu d'incidents sanglants comme en 1932 mais les coolies n'ont rien obtenu et ont été sévèrement sanctionnés : 232 d'entre eux ont été ramenés à Saïgon et interrogés par la police, 149 ont vu leurs contrats [347] résiliés d'office <sup>13</sup>. Le seul mouvement offensif est la grève des ouvriers agricoles de la 13<sup>e</sup> délégation de Can Gioc (Cholon), que *La Lutte* relate en août <sup>14</sup>. Au début du mois, 500 14 repiqueurs ont réussi à imposer aux propriétaires la distribution gratuite d'un repas le matin et l'augmentation de leurs gages, 5 \$ par mois au lieu de 4 \$ sur les terres dures, 4 \$ au lieu de 3 \$ sur les terres molles. Succès précaire : dans un *vang* (équipe de repiquage), le caporal refuse d'appliquer l'accord, 40 repiqueurs cessent le travail, une ouvrière est blessée par le caporal, tous les repiqueurs se mettent alors en grève. Les notables condamnent à l'amende le coupable... et la victime, mais les nouveaux salaires sont appliqués. Cette modeste grève rurale tranche par son issue sur un ensemble d'actions isolées, encore peu soutenues, que les ouvriers engagent lorsqu'ils n'ont plus rien à perdre. Depuis les rizières proches de Cholon, elle annonce le renversement de la dynamique des grèves.

Celui-ci se produit en septembre, en concomitance avec la floraison des comités d'action, ce qui n'implique évidemment pas un lien de cause à effet automatique mais reflète néanmoins le synchronisme du mouvement politique et des luttes revendicatives. La grève commence à faire boule de neige : 9 entreprises en grève en septembre, 17 en octobre, 29 en novembre, 51, en décembre, 112 en janvier (140 selon le rapport politique du même mois, avec 4.000 grévistes), 19 en février. La même gradation se lit

---

<sup>12</sup> *La Lutte*, 26 août 1936.

<sup>13</sup> *La Lutte*, 26 août 1936.

<sup>14</sup> *La Lutte*, 12 et 26 août 1936.

sur la statistique très provisoire des effectifs des grévistes et du nombre des jours de grève : au minimum, 15.000 grévistes au Sud et 69.000 journées de travail perdues en 6 mois. Rappelons, à titre de comparaison, que le mouvement gréviste a un second foyer particulièrement actif au Nord. Les grèves y sont même plus spectaculaires qu'au Sud, plus dures aussi. *La Lutte* donnera de longs comptes rendus des grèves successives des 20.000 mineurs de charbon du 16 au 28 novembre, de celles de la cotonnière de Haïphong du 20 au 25 janvier et des 4.000 ouvriers de la cotonnière de Nam-Dinh du 12 février au 8 mars <sup>15</sup>. Au total, selon la police, 705 établissements du Nord, sans compter les boutiques, auraient été atteints par la poussée gréviste <sup>16</sup>, laquelle, tout comme au Sud, culmine en janvier.

Les mobiles de la grève sont désormais offensifs, sauf dans les plantations, où se produisent deux graves incidents. Un coolie de [348] la plantation Michelin à Dau Tieng est blessé par un surveillant le 10 octobre, cent trente saigneurs vont en cortège à la direction de la plantation exiger le renvoi du *cai* et d'un autre surveillant, ce qu'ils obtiennent, mais quatre d'entre eux sont punis de cinq jours de prison <sup>17</sup>. Le 21 novembre, une grève éclate dans la plantation de la Société indochinoise des plantations d'hévéas à Ben Cui (Tay Ninh). Un déserteur repris est battu à coups de rotin et se voit infliger un châtement odieux : un repas par jour, travail la chaîne aux pieds, mise au cachot chaque nuit. Au bout de sept jours, le 1<sup>er</sup> novembre, il se pend, 200 coolies se mettent en grève, veulent faire un mauvais sort à l'assistant Schmitz, responsable du crime, exigent la fin des sévices, le rétablissement de leurs salaires au niveau initialement prévu par le contrat. Satisfaction partielle leur est donnée après intervention du ministère et l'assistant sera condamné à trois mois de prison (...avec sursis) le 26 décembre <sup>18</sup>.

Excepté ces deux grèves, la quasi-totalité des revendications émises porte sur l'augmentation des salaires qui figure en tête des cahiers déposés dans cent soixante-neuf grèves, associée, assez souvent, autant qu'on puisse en juger, à l'amélioration des modalités de leur paiement, à la diminution des horaires de travail, à la protestation contre les sanctions et les licenciements. La volonté d'enrayer la détérioration du salaire réel est donc bien le souci manifeste de la classe ouvrière. Mais, elle n'est pas exclusive d'autres préoccupations qui visent à conquérir des droits dans les entreprises et des garanties quant à leur respect. L'une des grandes nouveautés de la vague de grèves est l'élaboration fréquente — elle est générale dans les entreprises modernes — de cahiers de revendications détaillés. Les typos du Vietnam Bao réclament le 27 septembre, outre le relèvement de leurs salaires, une amélioration de la cantine ; les coolies de la plantation de Binh Truoc (Biênhoà), le paiement régulier de leurs salaires le 7 octobre ; ceux des décortiqueries de Hoc Mon, l'application des lois sociales ; les ouvriers de l'Arsenal en grève, le 4 décembre, la réintégration de douze de leurs camarades licenciés et la semaine de quarante heures ; les coolies de la Société des dragages de Mytho, le 28 décembre, quinze jours de congés payés et le paiement des salaires en cas de maladie ; ceux des rizeries, en janvier 1937, l'application des lois sociales. Cette dernière revendication est devenue générale après la publication de l'arrêté du 11 octobre, surtout dans le secteur de petite production. Dans les rizeries et chez les dockers, mais en d'autres entreprises également, on luttera pour l'abolition des pré-lèvements des *cai* sur les salaires ; dans nombre d'ateliers traditionnels, de décortiqueries, scieries, poteries, on s'en prend à l'obligation d'acheter la nourriture au magasin de l'employeur. L'abolition des pratiques coutumières précapitalistes (cadeaux, offrandes, achats obligatoires, usures) et des sévices figure en bonne place dans le programme général du mouvement et témoigne de la maturation rapide de la

---

<sup>15</sup> *La Lutte*, 26 et 29 novembre 1936.

<sup>16</sup> Lettre du ministre à la fédération CGT des cheminots du 28 septembre 1937, Fonds Guernut Be.

<sup>17</sup> Le gouvernement cochinchinois adressera un rappel à l'ordre le 19 novembre à la société Michelin.

<sup>18</sup> *La Lutte*, 8 novembre 1936.

conscience ouvrière. Les grèves ont aussi pour but de faire respecter les nouveaux décrets. Il est significatif que le décret du 30 décembre 1936 qui instaure une réglementation générale du travail ait donné un véritable coup de fouet au mouvement : 112 grèves ont lieu en janvier, dont 49 dans les rizeries et 17 dans d'autres usines. La base des conflits se reproduit et s'élargit à la fois par interaction des résistances et des réformes. Les mobiles ouvertement politiques s'expriment plus rarement, semble-t-il, et en général dans les milieux paraproletariens <sup>19</sup>.

Un grand mouvement économique, par conséquent, mais délibérément offensif et conduit sur des objectifs précis, même lorsque la grève éclate à la suite d'une diminution de salaire comme à l'usine Nguyen Thanh Liem le 6 octobre <sup>20</sup>. Jusqu'à 20 l'automne 1936, l'augmentation des salaires était une revendication rarement formulée. Désormais, on ose la présenter avec fermeté, on la tarifie avec minutie <sup>21</sup>. Le retour aux salaires de 1930 ou de 1931 est souvent réclamé comme à l'Arsenal ou aux tramways en décembre 1936, mais dans la plupart des grands établissements, on cherche à les dépasser, à les faire décoller de la zone déprimée où ils sont [350] depuis longtemps confinés. La grève n'est plus simple acte de résistance primaire, mais outil de conquêtes dont on exige qu'elles soient dûment consignées dans des accords contraignants.

Durant cette seconde période, plusieurs trains de grèves, à dominante professionnelle très marquée, plusieurs « sous-mouvements », organisés à partir de quelques grandes entreprises ou de fractions numériquement importantes de la classe ouvrière, s'emboîtent successivement. Jusqu'aux environs du 15 novembre, les grèves des petites entreprises, mécanisées ou non, dominant, n'englobant que des effectifs limités. Quatre seulement entraînent plus de 100 ouvriers : celles des 100 coolies de la Société de nuoc mam Cac Bac (4 septembre), des 250 salariés de la Société commerciale française (Cholon, 13 septembre), des 150 ouvriers de la rizerie Rauzy (Cholon, 17 septembre), et des 300 coolies de la savonnerie Viêt-Nam (Cholon, 27 septembre). Mais les grévistes sont souvent moins nombreux <sup>22</sup>. Les petites industries, celles du bois principalement, sont les plus affectées par ces grèves courtes — huit jours au plus —, conduites par de simples coolies. Elles se heurtent au début à forte résistance. Dans plusieurs cas, à l'imprimerie Viêt-Nam le 1<sup>er</sup> septembre, à la Société Cac Bac le 5, à la savonnerie Viet-Nam du riche Truong van Ben le 28, tous les grévistes sont immédiatement licenciés, de même qu'à la grande rizerie Nguyen Thanh Liem de Cholon le 5 octobre ou à la plantation de Binh Truoc (Biênhoà) le 7. À plusieurs reprises, la Sûreté arrête les grévistes, par exemple l'un des dirigeants de la grève des scieurs <sup>23</sup>,

---

<sup>19</sup> Grève des cochers et des marchands de la région de Saïgon-Cholon le 5 novembre 1936 pour la 19 libération de Ta Thu Thau, Nguyen An Ninh et Nguyen Van Tao, grève des marchés de Cho Dem et Ben Luc lors du procès en appel des militants du Congrès de Ben Luc le 22 décembre 1936 (*La Lutte*, 24 décembre 1936). Certains cahiers de revendications vont cependant plus loin dans l'audace revendicative. L'un des plus élaborés est adressé le 13 janvier 1937 au patron par les ouvrières de l'usine des tabacs COFAT (Rapport Tupinier, *op. cit.*, p. 38). Les ouvrières présentent sept revendications particulières : 30 % d'augmentation, paie à la fin de chaque mois, mise à la charge du patron de la colle pour l'emballage des cigarettes, suppression des travaux pénibles pour les femmes enceintes, paiement du salaire aux femmes en couches, eau bouillie pour la boisson, aération des ateliers. Elles joignent huit revendications plus générales : quarante heures, contrat collectif, quinze jours de congés payés, droit de grève, libertés syndicales, libertés politiques, abolition de l'impôt personnel.

<sup>20</sup> Nous suivons désormais les sources signalées à la note 24. Le patron de cette rizerie, qui passe pour 20 être le plus grand industriel du Sud, a diminué les salaires des coolies de 3 cents par quart (*La Lutte*, 8 octobre 1936).

<sup>21</sup> 70 % (scieurs de long de Mytho, 15 novembre 1936), 30 cents par jour (Biênhoà industrielle et 21 forestière, 10 % (tailleurs d'Adam-mode, 20 novembre 1936), 40 % (scieurs de Bentré, 21 novembre 1936), 100 % (coolies les plus mal payés de la BIF, 18 novembre 1936), 25 % (Le Marbre, 7 janvier 1937), etc.

<sup>22</sup> 60 au Port de commerce le 15 septembre, 50 aux Scieries de Pha My et de Hung Thanh My (Mytho) 22 le 19 octobre, 36 à la CFTA le 29, 7 à la Radio le 5 novembre, etc.

<sup>23</sup> *La Lutte*, 1<sup>er</sup> novembre 1936.

en convoque d'autres comme les cinquante grévistes de la rizerie Nguyen Thanh Liem <sup>24</sup>. C'est la continuité du mouvement qui permet de remporter les premiers succès. À partir d'octobre, la corporation en pointe est celle des ouvriers du bois, scieurs de long et menuisiers vietnamiens ou chinois. Vers le 19 octobre, dans les soixante ateliers de Saïgon, dans ceux des villages de la province de Giadinh (Cho Cau, Cau Kie, Phu My, etc.) et de la région de Mytho, sur douze des chantiers de radoub du port de Cholon, la grève est pratiquement générale <sup>25</sup>. Dans une certaine mesure, elle ouvre la brèche, car 25elle menace l'activité de Cholon. Le 26 octobre, deux nouveaux bassins de radoub se mettent en grève, le mouvement menace de s'étendre à l'ensemble des travailleurs de l'agglomération, le 29, les employeurs cèdent.

[351] Une seconde étape se dessine à partir du 15 novembre et s'achève au début de janvier. Le fait nouveau est la généralisation des grèves aux usines modernes. Le mouvement des ouvriers du bois a joué à cet égard un rôle important. Il est, en effet, prolongé en province par des arrêts de travail dans les scieries de Mytho, Mocay, Bentré, Rachgia et dans les petites industries rurales, poteries, sucreries <sup>26</sup>, teintureries <sup>27</sup> de la région de Govap et de la proche campagne saïgonnaise : 28 grèves <sup>27</sup>de ce type éclatent en décembre. Il a gagné, d'autre part, les grandes scieries industrielles et les gros ateliers d'ameublement. La grève des 400 ouvriers de la Biênhòa industrielle et forestière (Biênhòa) marque ce glissement de la grève vers le secteur capitaliste. Le caractère illusoire de l'application du décret du 11 octobre est à l'origine de cette grève. La direction a bien réduit l'horaire d'une heure, mais en élevant les normes de productivité : les scieurs, qui devaient fournir 30 m<sup>3</sup> en dix heures, doivent maintenant débiter le même volume en neuf heures. De plus, les exactions des *cai* continuent, un caplan renvoie trois ouvriers qui ne pouvaient lui verser leur dîme quelques jours avant la grève. Celle-ci éclate le 15 novembre à 6 heures du matin, à l'appel de la sirène. Tout le personnel cesse le travail silencieusement. L'administrateur et l'inspecteur du travail viennent parlementer. Les grévistes réclament une augmentation uniforme de 0,30 \$ par jour et la diminution réelle des horaires. La direction tente d'abord de résister en ne consentant que 0,05 \$ d'augmentation et la distribution d'une ration de riz journalière, en renvoyant deux ouvriers considérés comme meneurs et en essayant de recruter des travailleurs tonkinois et chinois. Coup de théâtre : les ouvriers occupent l'usine, reçoivent riz et nourriture de l'extérieur. L'administration interdit immédiatement toute occupation d'usine dans la colonie le 18 novembre et pousse la société au compromis. Celle-ci accepte finalement d'augmenter les salaires de 0,10 \$ par jour. Le travail reprend le 1<sup>er</sup> décembre <sup>28</sup>.

La grève de la Biênhòa marque un seuil à partir duquel le mouvement, tout en s'étendant dans le secteur de la petite production et du microcommerce, a pour foyer principal les industries les plus importantes, la métallurgie saïgonnaise, les transports, le port de commerce, les industries du riz qui n'avaient pas connu de grèves depuis des années. Treize grandes entreprises sont en grève en [352] décembre, contre une en novembre. Conflits plus longs et plus durs, car le grand patronat français ou sino-vietnamien a les moyens de résister. Les deux grèves de l'Arsenal et des tramways, survenant après la grande grève des mineurs du Tonkin, imposent dans la représentation ouvrière l'image nouvelle de la grève de longue durée. À l'Arsenal, entreprise où la discipline est rigide et tatillonne et où les normes de production sont taylorisées, la grève part de l'atelier des torpilles à la suite d'une amende infligée à dix-

---

<sup>24</sup> *La Lutte*, 8 octobre 1936.

<sup>25</sup> *La Lutte*, 1<sup>er</sup> novembre 1936.

<sup>26</sup> Cf. la grève des sucreries de la région de Laïthieu, suivie par celle des ouvriers des plantations de 26 canne à sucre, à la fin de novembre (*La Lutte*, 3 décembre 1936).

<sup>27</sup> 250 ouvriers en grève le 16 décembre, 1000 vers le 24 (*La Lutte*, 17 et 24 décembre 1936).

<sup>28</sup> *La Lutte*, 26 et 29 novembre 1936, 3 décembre 1936.

sept ouvriers qui ont présenté une série de revendications le 26 octobre <sup>29</sup>. Douze d'entre eux ont été contraints de démissionner. Le 4 décembre, trois délégués réclament leur réintégration, le retour aux salaires de 1932 avec minimum journalier de 1,20 \$ et la suppression des punitions pour les absences non autorisées. Le directeur de l'Arsenal, qui dépend des autorités de la marine, rejette toutes ces demandes. 1.000 à 1.200 ouvriers <sup>30</sup> cessent le travail le même jour, rejoints, le 9 décembre par 200 30 ouvriers des Travaux maritimes. Le même jour, les délégués présentent à nouveau le cahier de revendications des grévistes, complété par plusieurs additifs (semaine de quarante heures, quinze jours de congés payés, doublement du tarif des heures supplémentaires) destinés à faire appliquer dans cette entreprise d'État la nouvelle législation française qui ne l'est pas encore.

La direction, pressée par le gouvernement de la Cochinchine, finit par concéder une série d'augmentations provisoires de 6 à 10 %. qui ramènent à peu près les salaires au taux de 1932, mais refuse de reprendre neuf des ouvriers congédiés. La grève cesse sur ce demi-succès le 19 décembre. Une seconde tentative de grève, destinée à faire annuler une retenue de salaire imposée à des ouvriers absents sans permission échouera le 23 janvier.

La grève de la Compagnie des tramways (CFTA) n'est pas dissociable d'une poussée revendicative générale dans l'ensemble du secteur des transports <sup>31</sup>, notamment au réseau Sud des chemins de fer. Près de 1.000 cheminots, la totalité du personnel de la traction et les 3/4 de celui du mouvement, obtiennent, après trois jours de grève, du 15 au 18 décembre, et une intervention de la CGT auprès de Marius Moutet, une promesse de majoration de leurs salaires de 15 à 20 % <sup>32</sup>. Mais la grève des tramways est la plus dure et la plus longue de toute la période. L'entreprise est déjà en effervescence [353] depuis plusieurs semaines, lorsqu'un ouvrier est frappé par un surveillant le 29 octobre ; 46 ouvriers se mettent en grève et vont manifester devant les bureaux de la compagnie. Cette première grève ne dure pas. C'est le retentissement du mouvement de l'Arsenal qui achève d'entraîner les hésitants. Le 5 décembre, l'ouvrier Nguyen Van Khai, l'un des licenciés de l'Arsenal, vient au dépôt des tramways à Govap annoncer la grève de son entreprise, les ouvriers du dépôt alertent les coolies, la grève éclate : 176 ouvriers sur 200 cessent le travail au dépôt. Par affiche manuscrite, ils demandent le retour aux salaires de 1931, la journée de huit heures, la fourniture gratuite des uniformes et un congé payé de quinze jours.

La compagnie lock-oute aussitôt ses ouvriers et embauche un personnel nouveau. Mais la grève se renforce le 8 décembre lorsque tous les wattmen sauf un, les chauffeurs d'autobus et les contrôleurs cessent à leur tour le travail par solidarité avec leurs camarades, imités le 10 par 200 ouvriers des équipes d'entretien des lignes ; 493 ouvriers sont alors en grève, La CFTA pratique l'intransigeance absolue, fait assurer un service réduit par des employés français et par quelques chauffeurs vietnamiens, rejette les demandes que les grévistes ont, à la fin décembre, accepté de ramener à une augmentation de 10 à 30 % des salaires et à la réembauche de tous les ouvriers frappés par le lock-out. Elle n'acceptera, après intervention de l'administration locale le 29 décembre, puis de Justin Godart, en janvier, que de reprendre la moitié des ouvriers des ateliers et au fur et à mesure des besoins ceux de l'exploitation et de la voie ainsi que de relever les salaires de quelques cents. À la fin de janvier 1937, 148 ouvriers et coolies seulement sur 485 licenciés ont été réintégrés, les autres restent à la rue <sup>33</sup>.

---

<sup>29</sup> *La Lutte*, 29 novembre, 3, 10, 17 et 20 décembre 1936.

<sup>30</sup> 900 selon le Rapport Tupinier, *op. cit.*

<sup>31</sup> Grève des cochers de Biênhoà le 18 octobre, du port de commerce le 10 décembre, de 3.000 31 cochers de la région de Saïgon le 11 décembre, garages (la SCAMA le 14 décembre), des dépôts de pétrole du Nha Bé [Compagnie franco-asiatique des pétroles... ] le 14 et le 21, etc.

<sup>32</sup> Ainsi qu'une augmentation de 0,05 \$ de l'indemnité de déplacement (*La Lutte*, 20 décembre 1936).

<sup>33</sup> *La Lutte*, 1<sup>er</sup> et 5 novembre, 6, 10, 13 et 24 décembre 1936, 7 janvier 1937. Cf. également le 33 Rapport Tupinier, *op. cit.*

Ce gros échec n'a pas brisé pour autant la combativité ouvrière. En janvier 1937, la grève fait le tour de l'ensemble des entreprises de Saïgon-Cholon. Ce sont les importants conflits de l'usine du Caoutchouc manufacturé à Saïgon (4-20 janvier) qui s'achève par un lock-out, la grève réussie des 150 coolies de la firme de construction mécanique Richaud le 6 janvier, la défaite des 300 ouvriers de la flottille du Port de commerce lock-outés après deux jours de lutte le 13 janvier, la grève des 550 ouvrières de la COFAT du 19 au 25 janvier qui a le même dénouement. Mais c'est désormais le prolétariat en majorité chinois des rizeries et des distilleries de Cholon qui prend la tête de l'offensive ouvrière <sup>34</sup>. Une trentaine d'ouvriers chinois lancent la grève dans les magasins de la rizerie [354] Trang Dong A le 2 janvier. Elle se propage rapidement dans presque toutes les rizeries mais sous la forme de débrayages partiels et plus ou moins prolongés des porteurs de sacs, sans doute encadrés par les syndicats clandestins chinois <sup>35</sup>. À la date du 14 janvier, 2.500 ouvriers, presque tous débardeurs, sont en grève, cinq grandes usines (rizeries d'Extrême-Orient, Nam Cong, Kieu, Phan, Tran Thanh, Distilleries de l'Indochine) sont paralysées. Le 20 janvier, les ouvriers spécialisés des rizeries, presque tous chinois, passent à leur tour à l'action, 49 rizeries sont immobilisées, plus de mille ouvriers spécialisés font la grève pour la révision de leurs salaires et pour l'application des lois sociales jusqu'au 25 janvier et obtiennent satisfaction à peu près complète de l'Association des rizeries chinoises. Le programme défendu par les ouvriers des rizeries est particulièrement élaboré <sup>36</sup>. Tous réclament une augmentation de salaire et la suppression du système des cap rang recruteurs de main-d'oeuvre. L'Association mutuelle des porteurs de sacs adresse le 18 janvier une requête en ce sens au gouverneur et réclame l'institution du paiement direct. Cette revendication est satisfaite dès le 15 janvier dans plusieurs usines dont les patrons se sont engagés à transformer les cap rang en simples contremaîtres. Les pourparlers ont duré jusqu'au milieu de février. Sous la pression de l'administration, un accord instituera alors la suppression du louage de main-d'oeuvre, le paiement des salaires sans intermédiaires, une augmentation des salaires de 15 % en moyenne et l'établissement pour chaque rizerie d'un barème de salaires gradué suivant les distances parcourues de l'arroyo aux entrepôts et aux usines.

Après le Têt, la courbe des grèves retombe : 19 grèves en février, 34 en mars, moins de 2.000 grévistes au Sud pour les deux mois. Les grèves à faibles effectifs semblent prédominer<sup>37</sup>. Elles éclatent désormais de préférence dans la production artisanale ou semi-artisanale, là où les conditions de travail et de salaires sont les plus dures : 24 grèves sur 34 recensées en mars relèvent de ce type, telles celles des porteurs de pain des boulangeries de Saïgon-Cholon (27 février), de 50 potiers de Hung Dinh (Thudaumot) le 1<sup>er</sup> mars, de 20 employés du bazar Nam Nhon Hoa le même jour, de 54 ouvriers de 13 ateliers de tissage de soie à Cho Thụ (Che Moi, Longxuyen) le 16. Les ouvriers des grandes entreprises — [355] et c'est le signe d'une nouvelle mutation dans la manière de concevoir et de conduire la grève — ne se mobilisent plus qu'en ordre dispersé pour des grèves souvent très longues, par entreprises ou secteurs économiques. La rencontre dans la grève entre le mouvement propre des grandes concentrations ouvrières (cheminots, métallos, travailleurs des rizeries, seigneurs d'hévéas, mineurs) et le mouvement général du prolétariat ne s'effectuera plus avec le même élan collectif. Toutefois, trois grèves mettent en jeu un nombre élevé de participants. Celle des dockers du port de commerce de Saïgon, qui prolonge la grève

---

<sup>34</sup> *La Lutte*, 14 et 17 janvier 1937. Cf. également le Rapport Tupinier, *op. cit.*

<sup>35</sup> Usine Guan Hong Seng le 4 janvier, débardeurs de l'usine Quang Hung Thai le 5, 800 porteurs des 35 quais le 12, usine Mieu Phong le 14, 450 ouvriers des Distilleries de Binh Tay, le 14, usine Thanh Hung, etc.

<sup>36</sup> Cf. le cahier revendications des travailleurs des Distilleries de Binh Tay (*La Lutte*, 14 janvier 1937).

<sup>37</sup> *La Lutte*, 28 février, 4 et 11 mars 1937.

des rizeries, entraîne 432 ouvriers arrimeurs de paddy vietnamiens et chinois <sup>38</sup>. Ils revendiquent la journée de neuf heures, une augmentation de salaires de 50 % et le versement immédiat des salaires après le travail mais doivent se contenter le 28 février d'un arbitrage de la Sûreté du port qui leur accorde une augmentation générale de 10 % ; seuls les conducteurs de treuils obtiennent la journée de neuf heures. Seconde grève marquante : le 8 mars, 400 ouvriers de l'Est-Asiatique français à Vinh Hoi entament la plus longue grève de la période <sup>39</sup>. La direction a accepté toutes leurs 39 revendications sauf une : elle n'entend accorder que 5 % d'augmentation des salaires au lieu des 10 à 15 % revendiqués. Les ouvriers dont les salaires ont été diminués à plusieurs reprises depuis 1931 demeurent intransigeants. Le lock-out et un échec partiel, on a dû renvoyer 17 des 60 briseurs de grève chinois, qui n'ont pas su faire tourner les machines et ont provoqué cinq accidents en une semaine. La grève dure 37 jours, grâce à l'appui des travailleurs de nombreuses autres entreprises. Elle s'achève par un demi-échec le 16 avril ; les ouvriers doivent se contenter des propositions patronales et d'une promesse de réintégration, qui sera tenue pour la plupart d'entre eux. La troisième grande grève de cette phase terminale du mouvement commencé en août 1936 est menée par les 700 ouvrières des tissages de soie de la région de Cho Moi <sup>40</sup>. 40Après deux jours de grève, elles imposent l'augmentation de leurs salaires dans la proportion de 15 %.

En fait, le mouvement ouvrier est bien entré en février 1937 dans une période de consolidation des avantages acquis au cours des mois précédents. Les grèves plus sporadiques de février et mars participent de deux tendances contradictoires et n'entraînent aucune modification dans la nature de l'objet des revendications. Elles visent à étendre au maximum le champ d'application des nouveaux taux de salaires et des lois sociales, en particulier au secteur de la petite production. Mais elles ont simultanément re- [356] trouvé un caractère défensif prononcé. C'est que les employeurs s'efforcent en de nombreuses entreprises, surtout dans les rizeries, de revenir sur leurs engagements. On peut même parler d'une sorte de lock-out perlé à Cholon : ainsi, le 31 janvier, la rizerie Hiep Ky ferme ses portes et son propriétaire ne cède que le 22 février devant la protestation ouvrière ; il en va de même aux usines Extrême-Orient et Minh Hung Ky les 3 et 4 mars. D'autres usiniers réduisent dès février les nouveaux salaires en répartissant les coolies en trois équipes de quatre heures au lieu de deux de six heures, ce qui revient à maintenir étale la masse des salaires distribués <sup>41</sup>. De plus, les prélèvements des *caplans* sur les salaires des coolies continuent et l'on voit réapparaître, parmi les revendications avancées lors des grèves de mars, la vieille plainte contre le retard du paiement des salaires. Des faits similaires se constatent dans les chemins de fer dont la direction joue sur la nouvelle réglementation du repos hebdomadaire pour ne plus payer, selon La Lutte, que vingt-cinq jours de travail par mois, ce qui annule en partie la majoration des soldes <sup>42</sup>. La difficile grève, à demi vaincue, de l'Est-Asiatique atteste d'un raidissement du patronat. Nombreux sont d'ailleurs les licenciements : dans 10 cas sur 53 étudiés, ils mettent brutalement fin aux grèves. À la fin de mars, les luttes ouvrières connaissent de toute évidence un recul temporaire.

---

<sup>38</sup> 10 coolies grévistes à la rizerie Quan Long le 15 février, 15 à la rizerie Hung Nguyen, chauffeurs à 37 l'entreprise Tran Tuc (Cholon) le 2 mars, 20 coolies à la rizerie Hau Duc le 3 mars, etc.

<sup>39</sup> *La Lutte*, 11 et 21 mars, 18 avril 1937.

<sup>40</sup> *La Lutte*, 25 mars 1937.

<sup>41</sup> Cf. la lutte d'un débardeur à l'usine Kieu Phan (*La Lutte*, 25 février 1937). Il a été embauché à 41 0,30 \$ ; les salaires sont réduits le 22 février, les ouvriers tentent de réagir, il est renvoyé comme meneur et annonce sa décision de se suicider en signe de protestation.

<sup>42</sup> *La Lutte*, 11 mars 1937.